



# Rapport d'observation sur les conditions de vie des personnes exilées sur le site du « Puythouck » et autour de l'Espace Jeune à Grande-Synthe suite aux enquêtes menées du 18 au 22 mars 2019

## Table des matières

<b>Point méthodologique .....</b>	<b>2</b>
<b>Synthèse.....</b>	<b>3</b>
<b>Etat des lieux.....</b>	<b>4</b>
<b>Statuts des personnes présentes sur les sites.....</b>	<b>8</b>
Nationalités .....	8
Âges et genre.....	8
Périodes d'arrivées.....	9
Accès au gymnase et lieux de vie .....	9
Situations administratives .....	9
<i>Les personnes majeures.....</i>	<i>10</i>
<i>Les personnes mineures.....</i>	<i>10</i>
<b>Dispositifs sanitaires existants.....</b>	<b>11</b>
Eau potable.....	11
Lessive.....	11
Toilettes.....	11
Douches .....	11
<b>Repas.....</b>	<b>12</b>
<b>Santé .....</b>	<b>13</b>
<b>Matériels.....</b>	<b>14</b>
<b>Demande d'hébergement .....</b>	<b>14</b>
Le 115 .....	14
Les CAO/CAES .....	14
<b>Informations aux droits.....</b>	<b>15</b>
<b>Annexe 1 .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 2 .....</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 3 .....</b>	<b>19</b>

## Point méthodologique

Ce rapport est le résultat d'une enquête par questionnaire réalisée sur le site du Puythouck et autour de l'Espace Jeune du Moulin (gymnase) à Grande-Synthe, du 18 au 22 mars 2019 entre 9h et 19h. Durant cette semaine, 48 questionnaires ont été remplis par les bénévoles de l'association DROP Solidarité, Médecins du Monde, le Refugee Youth Service et la Cimade Nord Picardie lors d'entretiens avec des habitants des différents lieux de vie (voir **Annexe 1** pour une description des activités de ces associations à Grande-Synthe).

Les entretiens ont été réalisés principalement en sorani, pashto (grâce notamment à l'aide de traducteurs) et en anglais. Les données des questionnaires ont ensuite été saisies dans un tableau et croisées pour analyse. Ces résultats sont mis en perspective avec des données qualitatives (expériences sur le terrain, témoignages de bénévoles des associations intervenant sur les lieux de vie, remarques formulées par les habitants) et relatives aux éléments objectifs dont nous disposons : installations du site, distributions des repas, etc...

Cette démarche a été motivée par la nécessité d'obtenir un aperçu de la situation des personnes exilées vivant à la rue sur la commune de Grande-Synthe à un instant T. Nous avons en conséquence fait le choix de ne pas interroger les personnes dormant dans l'un des deux lieux municipaux ouverts par la municipalité. Cependant, comme toute étude de ce type, les résultats souffrent toujours une marge d'erreur due à l'échantillonnage, au moment de passage sur le site, à la méfiance que peut susciter une telle étude dans ce contexte, etc.

Le nombre de personnes présentes sur le site du Puythouck et autour du gymnase (Espace Jeunes du Moulin) étant estimé entre 300 et 350 personnes, nous n'avons pas pu toucher tout le monde.

Bien qu'il puisse paraître intrusif d'interroger les habitants sur leurs conditions de vie, l'accueil fut très courtois : les bénévoles ayant mené les enquêtes sur les différents lieux de vie étant connus par les habitants, la démarche a été largement acceptée.

De plus, une information sur notre venue et notre démarche avait été préalablement faite le dimanche précédent lors des maraudes effectuées par les différentes associations intervenant sur les lieux de vie.

Ainsi, après avoir expliqué clairement notre démarche, les habitants du site y ont pour la plupart adhéré.

## Synthèse

La disparition du camp humanitaire dit « la Linière », suite à un incendie en avril 2017, n'a pas empêché l'arrivée continue de centaines de personnes sur la commune, se trouvant confrontées à des conditions sanitaires et humaines extrêmement précaires.

Si lors de l'enquête, environ 200 personnes dormaient dans des bâtiments de la ville (le gymnase de l'Espace Jeunes du Moulin et un centre aéré, le CCP), on estime entre 300 et 350 le nombre de personnes vivant alors dans les bois ou autour du gymnase, dans des conditions indignes. Parmi elles, une centaine de personnes se déclarant mineures.

Les personnes installées au Puythouck ou autour du gymnase sont pour la plupart originaires d'Irak, Pakistan et Iran et ont entre 20 et 30 ans.

Les dispositifs sanitaires existants sont rudimentaires : une seule rampe d'eau composée de 8 robinets d'eau froide a été installée en novembre 2018 dans la zone du Puythouck par la mairie de Grande-Synthe. Ce seul point d'eau ne garantit donc pas un accès suffisant à l'eau potable.

Il faut noter que ce point d'eau ne peut être considéré comme un système pérenne. En effet, la mairie a retiré cette rampe d'eau à plusieurs reprises ces derniers mois, au gré des expulsions (voir en ce sens, le courrier envoyé à la préfecture du nord le 18 décembre 2018, disponible ici : <https://apps.psmigrants.org/nextcloud/s/EzzqDAGEbaYjR5L>). Deux bennes à ordures ont été installées par la mairie au Puythouck et autour du gymnase.

La majorité des personnes interrogées n'ont pas accès à une douche pour se laver (79,1%) et n'ont pas accès à des toilettes pour faire leurs besoins (87,1%). Et ce alors que depuis février 2019 les personnes installées autour du gymnase peuvent avoir accès aux douches et toilettes du gymnase, même si certains nous ont indiqué que l'eau y était froide.

Enfin, plus de la moitié (52%) indiquent ne pas bénéficier d'une prise en charge médicale en cas de problème de santé.

Aux tensions qui émergent d'une précarité physique, matérielle et sanitaire, s'ajoutent celles liées à la précarité alimentaire. En effet, tous les repas sont pris en charge par les associations, que ce soit via des distributions de repas ou de denrées alimentaires. Cependant un peu plus de la moitié des 48 personnes interrogées ont indiqué ne pas manger à leur faim (52,08%)<sup>1</sup>.

De ces situations d'extrême précarité découle un sentiment d'insécurité patent qui est à la fois le résultat et un facteur de tensions qui apparaissent aujourd'hui sur la commune de Grande-Synthe.

Ce sentiment est lui-même accentué par la crainte, chaque jour, d'être expulsé de son lieu de vie. Ainsi, depuis le mois de décembre 2018, les opérations d'expulsions se répètent et s'intensifient<sup>2</sup>. Ces opérations, souvent accompagnées de la destruction des effets personnels des personnes exilées, précarisent encore davantage leur situation.

Les perspectives d'amélioration de cette situation resteront limitées tant que des solutions d'hébergement pérennes ne seront pas proposées, et tant que la population sur le site continuera à s'agrandir – faute de solutions pérennes ailleurs.

---

<sup>1</sup> Les besoins en apports journaliers pour un adulte, homme, de trente ans, sont au minimum de 2700 Kcal par jour (voire 3000 à 3500 en fonction des conditions de vie et d'activité).

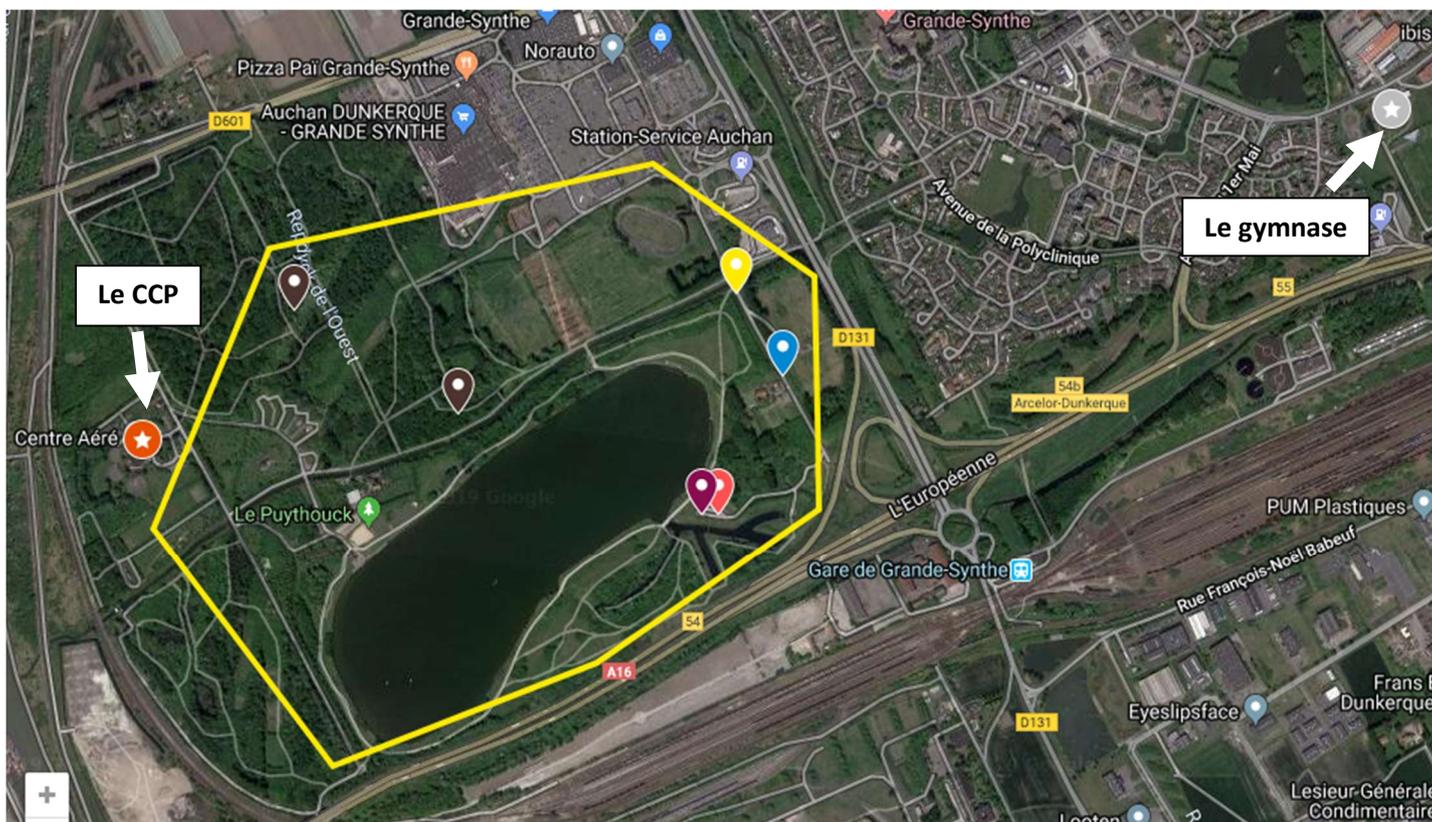
<sup>2</sup> Les associations, présentes lors de la plupart de ces opérations, en ont comptabilisé 15 pour le mois de janvier 2019, 7 pour le mois de février 2019, et 2 pour le mois de mars 2019.

## Etat des lieux

Le 27 décembre 2018, la mairie de Grande-Synthe a décidé d'ouvrir à nouveau le gymnase (Espace Jeunes du moulin) afin d'y accueillir les personnes exilées présentes sur sa commune pour l'hiver.

170 personnes y étaient installées, principalement des hommes seuls, majeurs ou mineurs, au moment de notre enquête. Plusieurs familles étaient par ailleurs accueillies dans un centre aéré de la ville, le CCP, ouvert le 11 décembre 2018 (une soixantaine de personnes). Ces deux lieux ont rapidement atteint leur capacité maximale d'accueil et, en raison de la présence et de la forte empreinte des passeurs, de nombreuses personnes ont été obligées de s'installer en dehors du dispositif ouvert par la mairie ou dans les bois du Puythouck (voir en **Annexe 2** le tableau reprenant les chiffres communiqués par la Mairie).

Ainsi, près de 250 personnes<sup>3</sup> dorment aux abords du gymnase dans des tentes, tandis qu'une centaine de personnes vivent dans les bois du Puythouck, dans des conditions extrêmement précaires.



### Légende :

-  Le gymnase (Espace Jeunes du Moulin)
-  Le CCP (centre aéré)
-  Les camps des Pakistanais
-  Le Puythouck
-  Arrêt de bus AFEJI
-  Point d'eau du Puythouck
-  Point de distribution
-  Benne à ordure

<sup>3</sup> Le dimanche 24 mars, il y avait 240 tentes installées autour du gymnase de l'Espace Jeune du Moulin (d'après l'association ADRA Dunkerque qui a effectué une distribution alimentaire ce jour-là à l'extérieur du gymnase). Il faut noter qu'il y a souvent plusieurs personnes par tente.

**Les dispositifs sanitaires sont plus que précaires, voire inexistants :**

*Au Puythouck :*

- Il n'existe **aucun dispositif sanitaire** (douche, toilettes)
- **Une rampe d'eau avec 8 robinets d'eau froide** a été installée par la mairie le 23 novembre 2018. Ce dispositif ne peut être considéré comme pérenne comme expliqué plus haut.
- **Une benne à ordure a été installée sur un parking dans la zone du Puythouck**



*Rampe d'eau avec 8 robinets, installée sans assainissement ni drainage le 23 novembre 2018 (photo prise le 7 janvier 2019)*



*Benne installée au Puythouck (photo prise par l'association La Cimade le 29 mars 2019)*

*A l'extérieur du gymnase (Espace Jeune du Moulin) :*

- Il n'existe **aucun dispositif sanitaire** (douche, toilettes). Les personnes exilées installées à l'extérieur du gymnase ont néanmoins accès, depuis mi-février, aux douches et toilettes installées dans le gymnase.
- **Aucun dispositif d'eau potable** n'a été installé, les personnes se fournissent au point d'eau installé au Puythouck ou grâce aux associations.
- Une **benne à ordures** est également installée à l'extérieur du gymnase.

**Diverses associations œuvrent auprès des habitants de la zone du Puythouck et autour du gymnase de façons diverses** : distributions alimentaires, vestimentaires, de produits d'hygiène, conseils et accompagnement juridique et administratif, recharge de téléphone, accès au wifi, etc...

Il faut noter que la distribution de tous les repas, que ce soit pour les personnes installées dans les bois du Puythouck que pour les personnes installées dans et autour du gymnase, est assurée par les associations.



*Tentes installées autour du gymnase (photo prise par l'association Mobile Refugee Support le 5 mars 2019)*



*Tentes installées autour du gymnase (photo prise par l'association Mobile Refugee Service le 5 mars 2019)*



*Tentes installées autour du gymnase (photo prise par l'association DROP Solidarité le 1<sup>er</sup> février 2019)*

## Statuts des personnes présentes sur les sites

### Nationalités

Les personnes sondées sont originaires de 4 pays différents (Irak, Iran, Pakistan et Soudan). D'après notre échantillon (48 personnes), les Irakiens (68,75% soit 33 individus) sont les plus représentés, suivi des Pakistanais (20,83% soit 10 individus), des Iraniens (8,33% soit 4 individus), et des Soudanais (2,09% soit 1 individu).

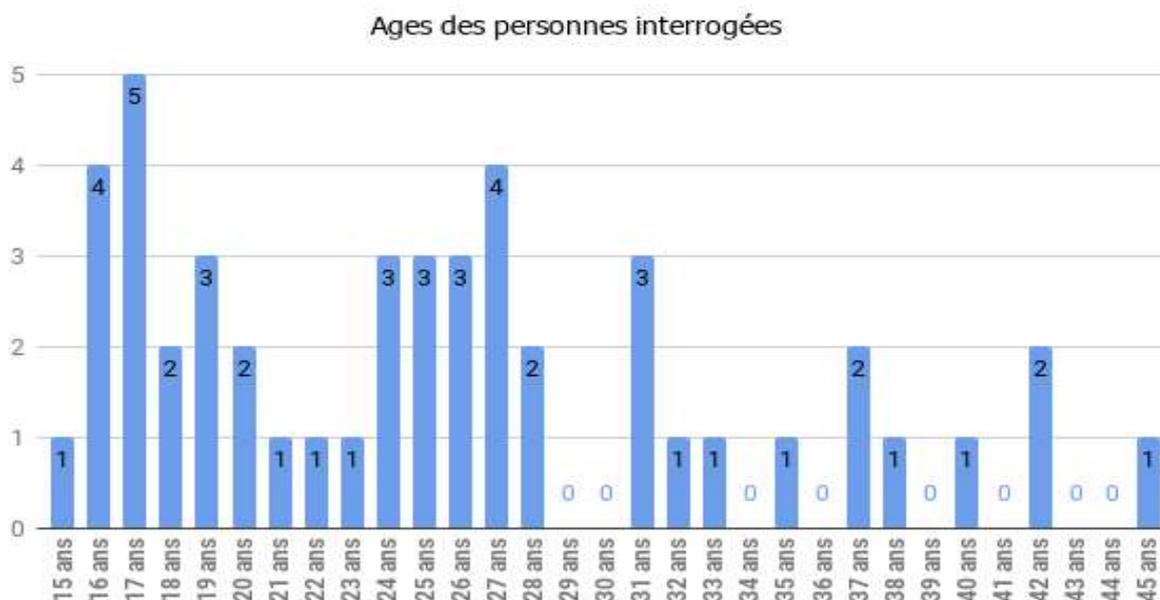
Nationalité	Individus	% de la population
Irakien	33	68,75%
Pakistanais	10	20,83%
Iranien	4	8,33%
Soudanais	1	2,09%

### Âges et genre

Nous n'avons pas rencontré de femmes isolées sur le site. Les femmes, seules ou avec leurs enfants, arrivant sur la commune, sont orientées vers l'AFEJI, association mandatée pour la mise à l'abri et l'orientation vers les CAO<sup>4</sup>, ou le CPP, hébergement d'urgence ouvert par la mairie mi-décembre pour accueillir les familles pendant l'hiver. Cependant, depuis quelques semaines, plusieurs familles n'ont pas pu être orientées vers les CAO par manque de places disponibles (voir **Annexe 3**).

La population étudiée a entre 15 et 45 ans mais la population plus largement représentée a moins de 30 ans (35 personnes, soit 72,92%).

10 personnes nous ont déclaré être mineures, ce qui représente 20,83% des personnes interrogées.



Les personnes majeures rencontrées sont au nombre de 38. Les 18-25 ans sont nombreux, ils représentent 16 personnes de notre échantillon (soit 33,33%). L'âge moyen est de 25,5 ans.

<sup>4</sup> CAO = centre d'accueil et d'orientation. Il s'agit de lieux de répit temporaire implantés sur l'ensemble du territoire français, afin d'envisager le dépôt d'une demande d'asile en France.

## Périodes d'arrivées

Au sein de la population étudiée, la personne présente en France depuis le plus longtemps est arrivée il y a 4 ans et celle présente en France depuis le moins longtemps est arrivée il y a 10 jours. Ils sont 23 à avoir indiqué être arrivés en France avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (20 en 2018, 1 en 2017, 1 en 2016 et 1 en 2015). Ils sont 25 à être arrivés en France après le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ainsi, **83,33% des personnes interrogées sont arrivées en France il y a moins d'un an** (40 personnes), et seules 8 personnes vivent en France depuis un an ou plus (16,67%).

De la même manière, **plus de la moitié des personnes interrogées** (56,25%, soit 27 personnes) **sont arrivées à Grande-Synthe il y a moins de 3 mois**, tandis que 19 personnes sont arrivées à Grande-Synthe en 2018 (39,58%) et 2 personnes en 2016 (4,17%).

La personne présente depuis le plus longtemps à Grande-Synthe dit être arrivée il y a 2 ans et celle présente depuis le moins longtemps a indiqué être arrivée il y a 5 jours.

	Arrivées en France	Arrivées à Grande-Synthe
<b>Mars 2019</b>	6	9
<b>Février 2019</b>	7	10
<b>Janvier 2019</b>	6	8
<b>Décembre 2018</b>	6	7
<b>Novembre 2018</b>	5	6
<b>Octobre 2018</b>	4	1
<b>Septembre 2018</b>	4	3
<b>Août 2018</b>	1	0
<b>Juillet 2018</b>	1	1
<b>Juin 2018</b>	0	0
<b>Mai 2018</b>	0	0
<b>Avril 2018</b>	0	0
<b>Mars 2018</b>	5	1
<b>2017</b>	1	0
<b>2016</b>	1	2
<b>2015</b>	1	0

## Accès au gymnase et lieux de vie

La majorité des personnes interrogées ont indiqué n'avoir jamais eu accès au gymnase (41 personnes, soit 85,42%).

Ainsi, sur les 48 personnes interrogées, 29 vivent autour du gymnase (soit 60,42%) et 19 vivent dans les bois du Puythouck (soit 39,58%).

Il est important de noter que la moitié des personnes sondées a répondu ne pas se sentir en sécurité sur leur lieu de vie (24 personnes soit 50%). 1 personne nous a rapportée qu'il y avait beaucoup d'armes blanches en circulation.

## Situations administratives

Notre enquête a fait ressortir que 83,3% (40 personnes) des personnes majeures rencontrées n'ont pas déposé de demandes d'asile, parmi elles 25% sont des mineurs non accompagnés (10 individus).

## *Les personnes majeures*

En effet, 31 des 38 personnes majeures ayant participé à l'enquête n'ont pas demandé l'asile en France (soit 81,58%). Cependant, il faut noter que **sur les 38 personnes majeures interrogées, 30 indiquent craindre pour leur vie en cas de retour dans leur pays d'origine (soit 78,95%)**. Elles précisent ne pas avoir déposé de demande d'asile en France car elles souhaitent aller en Angleterre (24 personnes, soit 63,16%), tandis que d'autres ont indiqué avoir peur que l'on prenne leurs empreintes (2 personnes soit 5,26%) ou d'être renvoyées dans un autre pays européen (procédure Dublin) (2,63%). Une personne a estimé la procédure de demande d'asile en France trop compliquée (2,63%).

**7 des 38 personnes majeures interrogées ont déposé une demande d'asile en France (soit 18,42%)**. Sur les 7 demandeurs d'asile, 5 sont en procédure Dublin (71,43%) et deux personnes sont en procédure normale.

Sur les 5 personnes placées en procédure Dublin, 4 sont sous convocation au Pôle Dublin de la préfecture du Nord et une personne s'est vu notifier un arrêté de transfert. Les deux personnes placées en procédure normale sont en attente d'une décision de l'OFPPA ou de la CNDA.

Ainsi, **18,42% des personnes majeures interrogées sont éligibles aux conditions matérielles d'accueil** prévues par la directive 2013/33/UE du 26 juin 2013 et intégrées dans le livre VII du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Elles **devraient donc pouvoir bénéficier d'un hébergement durant toute la durée de leur procédure d'asile** en application de l'article L.744-5 de ce code<sup>5</sup>.

## *Les personnes mineures*

Depuis décembre 2018, un dispositif a été mis en place en lien avec l'association AFEJI, mandatée pour orienter les personnes majeures vers les CAO et CAES<sup>6</sup> de la région. **Depuis janvier 2019, l'AFEJI est aussi mandatée par le Département pour informer et orienter les personnes se déclarant mineures à la cellule d'évaluation de la minorité**, située 93 rue d'Esquermes à Lille (cellule EMA).

Ainsi, les personnes se déclarant mineures souhaitant être mises à l'abri et évaluées doivent se présenter à l'association AFEJI qui organisera leur transport jusqu'à la cellule EMA. Cependant, l'AFEJI ne dispose que de deux places par jour pour pouvoir acheminer ces personnes vers la cellule d'évaluation, et inscrit donc les noms des mineurs souhaitant être mis à l'abri sur une liste d'attente en attendant qu'une place soit disponible pour emmener le jeune à l'évaluation.

10 personnes se déclarant mineures et isolées ont répondu à notre enquête (soit 20,83% des personnes interrogées).

Sur les 10 personnes sondées se déclarant mineures, 9 se sont signalées à l'association AFEJI afin d'être évaluées et mises à l'abri (soit 90% des mineurs). Sur ces 9 personnes, 1 souhaite aller en Angleterre, et 1 ne souhaite pas engager de démarches en France. Une seule personne ne s'est pas signalée à l'AFEJI car elle ne souhaite pas entamer de démarches en France.

Ainsi, le nombre de places dans le bus pour les mineurs étant limité à 2 par jour, **la majorité des mineurs s'étant signalés à la maraude de l'AFEJI est toujours à Grande-Synthe en attente d'une place pour être emmenés à la cellule EMA afin d'y être évalués**. Ils ne se sont pas vu proposer de mise à l'abri en attendant de pouvoir être emmenés à Lille pour l'évaluation de minorité.

**Le pourcentage de mineurs présents sur le site est certainement plus important** : le nombre de personnes se déclarant mineures est estimé à 105 autour du gymnase et dans les bois du Puythouck<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Selon cet article, les personnes dont la demande d'asile a été enregistrée par le guichet unique peuvent accéder aux lieux d'hébergement pour demandeurs d'asile, qui sont :

- Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile mentionnés à l'article L. 348-1 du code de l'action sociale et des familles. En sont toutefois exclus les personnes dont la demande d'asile relève d'un autre Etat (procédure Dublin)
- Les lieux d'hébergement financés par le ministère de l'intérieur (HUDA, AT-SA, ...). Les personnes sous le coup de la procédure Dublin peuvent également y accéder jusqu'à leur transfert effectif.

<sup>6</sup> CAES = centre d'accueil et d'examen des situations. Le principe de ces nouveaux centres d'orientation est une mise à l'abri avec évaluation immédiate et un hébergement d'un mois.

<sup>7</sup> D'après le fichier MNA de l'association DROP Solidarité, mis à jour le 25/03/2019.

## Dispositifs sanitaires existants

### Eau potable

**Sur les 48 personnes interrogées, 28 (soit 58,3%) signalent qu'elles ont un accès insuffisant à l'eau potable<sup>8</sup>.**

La majorité des personnes interrogées (56,2%) déclare boire l'eau au point d'eau installé au Puythouck, tandis que 14,5% se fournissent en eau grâce aux associations (et 2% se fournissent au point du Puythouck et auprès des associations). Enfin, 6,2% des personnes sondées déclarent acheter de l'eau au centre commercial Auchan situé à proximité de la zone du Puythouck.

Enfin, il n'existe aucune possibilité pour stocker de l'eau.

### Lessive

**Sur 48 personnes interrogées, 18 (soit 37,5%) indiquent qu'elles ne peuvent pas laver leur linge.**

15 personnes (soit 31,2%) lavent leur linge sur place, 10,4% dans une laverie, 6,2% chez un ami qui vit à l'hôtel et 4,1% via des bénévoles des associations intervenant sur les différents lieux de vie.

### Toilettes

**La grande majorité des personnes qui ont répondu aux questionnaires indique faire leurs besoins dans la nature (42 personnes, soit 87,5%) car il n'existe aucun dispositif sanitaire autour du gymnase ou dans la zone du Puythouck.**

6,2% indiquent utiliser les toilettes du gymnase, tandis que 2% utilisent des toilettes publiques. Certains indiquent également se rendre au centre commercial Auchan situé à proximité du Puythouck.

La majorité des personnes (60,4%) indiquent ne pas avoir un accès suffisant au matériel nécessaire pour aller aux toilettes.

### Douches

**La grande majorité des personnes interrogées (79,1%) ont déclaré ne pas avoir accès à une douche pour se laver.**

Sur les 48 personnes sondées, 6 ont indiqué pouvoir se laver 2 à 3 fois par semaine (12,5%), 8,3% se lavent 1 fois par semaine, 8,3% se lavent 2 à 3 fois par mois (soit 4 personnes), et 4,1% déclarent pouvoir se laver moins d'une fois par mois (soit 2 personnes).

Sur les 10 personnes ayant accès à une douche, 8 personnes (12,5%) utilisent les douches disponibles au gymnase, tandis que 2 personnes vont chez des amis et 2 personnes utilisent celles de la piscine municipale. 2 personnes nous ont précisé que **l'eau des douches du gymnase était froide.**

Cependant, si les personnes indiquent avoir accès aux douches installées dans le gymnase, les conditions de cet accès demeurent floues et le dispositif est insuffisant au vue du nombre de personnes installées sur la commune.

---

<sup>8</sup> Les standards minimums universels concernant l'eau potable sont :

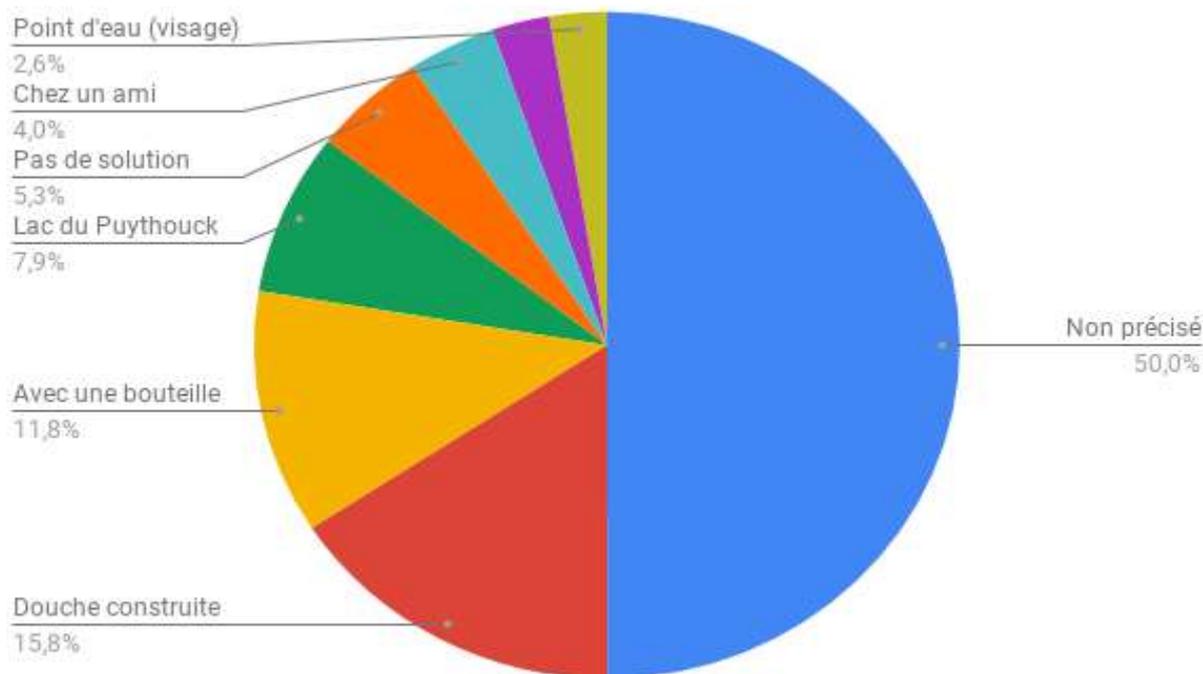
- Besoins **vitaux** quotidiens en eau potable = entre 15 et 20 litres/jour et par personne pour les situations courts termes (boisson et repas uniquement).
- Sur du moyen terme et en conditions de **subsistance**, les besoins sont estimés à 40 litres/jour/personne (ajoutant 20 litres pour hygiène corporelle et lessive). Hors tout autre usage domestique.
- Capacité de stockage minimale (et propre) de l'eau potable = 40 litres (pour 1 famille de 5 personnes) si point d'eau à plus de 500m.

Ces standards ont été élaborés par le projet Sphère, lancé en 1997 par un groupe d'ONG et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils sont utilisés par tous les acteurs de solidarité internationale comme point de référence, et relayés dans le monde par l'ensemble des agences des Nations-Unies.

Sur les 38 personnes déclarant ne pas avoir accès à une douche, la majorité (15,79%) indiquent se laver grâce à une douche construite par leur soin sur leur lieu de vie, 11,85% se lavent en utilisant une bouteille, tandis que 7,89% se lavent dans le lac du Puythouck.

**Il est important de noter que 5,26% indiquent ne pas avoir de solution pour se laver, et que 2,63% indiquent ne se laver que le visage au point d'eau.**

50% des personnes n'ayant pas accès à une douche n'ont pas souhaité préciser comment elles se lavaient.



45,8% ont indiqué avoir un accès suffisant au matériel nécessaire pour prendre une douche (serviette, savon...), tandis que 22,9% considèrent ne pas avoir un accès suffisant à ce matériel. 37,5% des personnes n'ont pas souhaité répondre à cette question.

## Repas

**Sur les 48 personnes que nous avons rencontrées, 25 déclarent ne pas manger à leur faim (52,08%).** Plus précisément, **14,58% d'entre eux ne mangent qu'un seul repas par jour**, 39,58% 2 repas par jour et 45,83% 3 repas par jour. La majorité des personnes interrogées déclarent manger des repas chauds (81,25%).

Il faut préciser que **sans la distribution des repas par les associations, ces personnes n'auraient pas d'accès à la nourriture.** En effet, sur les 48 personnes interrogées, **30 indiquent bénéficier d'une distribution alimentaire grâce aux associations (soit 62,5%).** 18 indiquent cuisiner eux-mêmes (soit 37,5%) mais sur ces 18 personnes, 5 précisent bénéficier également des distributions alimentaires des associations intervenant sur les lieux de vie (soit 27,78% des 18 personnes indiquant cuisiner eux-mêmes).

## Santé

Sur les 48 personnes interrogées, 47,9% estiment que leur état de santé est « bon », et 35,4% le jugent « moyen ». 8,3% considèrent que leur état de santé est mauvais, et 6,2% « très mauvais ».



Parmi les 48 personnes sondées, 39 déclarent ne pas avoir de traitement médical en cours (81,2%). Sur les 9 personnes suivant un traitement médical, 44,4% indiquent ne pas avoir les médicaments dont ils ont besoin, et 12,5% indiquent avoir subi une rupture de traitement depuis leur arrivée sur leur lieu de vie. 2 personnes nous ont par ailleurs précisé connaître des difficultés en cas de problème médical.

**Il faut noter que 52% des personnes sondées ont déclaré ne pas bénéficier d'une prise en charge médicale en cas de problème médical.**

Enfin, 31 personnes ont répondu connaître la PASS de l'hôpital de Dunkerque (soit 64,5%), et 29 y sont déjà allés pour une consultation (soit 60,4%).

## Matériels

Sur les 48 personnes sondées, 41 personnes déclarent posséder une tente (soit 81,42%), 17 personnes déclarent posséder une couverture (soit 35,42%), 38 personnes possèdent un sac de couchage (soit 79,17%) et seulement 4 personnes possèdent une bâche en plastique (soit 8,33%).

**Seule la moitié des personnes interrogées possède des vêtements de rechange, fournis en grande partie par les associations (61,10%).** Certains ont également acheté par eux-mêmes des vêtements de rechange (8,33%).

Matériels	Nombre de personne qui en ont
Tente	41 (81,42%)
Couverture	17 (35,42%)
Sac de couchage	38 (79,17%)
Bâche	4 (8,33%)
Vêtements de rechange	24 (50%)

## Demande d'hébergement

### Le 115

**Concernant les demandes d'hébergement au 115, le numéro d'appel d'urgence est largement méconnu des personnes interrogées puisque que 33 personnes (soit 68,75%) ont déclaré ne pas connaître ce numéro.** Sur les 15 personnes ayant connaissance de ce numéro d'urgence, seules 6 personnes ont indiqué avoir déjà appelé le 115.

Parmi les 9 personnes ayant indiqué connaître le 115 mais ne pas appeler, 2 personnes ont précisé qu'on leur avait dit qu'il n'y avait jamais de place (soit 22,22%) et 1 personne a indiqué ne pas appeler car on lui avait dit que cela ne marchait pas (soit 11,11%).

A propos du rythme des appels au 115 pour les 6 personnes concernées, 5 ont répondu avoir appelé entre 1 et 5 fois depuis qu'ils sont à Grande-Synthe.

**Concernant les réponses apportées par le 115 pour les 6 personnes qui le contactent, une seule personne témoigne d'une réponse positive pour un hébergement,** tandis que les 5 autres déclarent ne pas s'être vu proposé un hébergement (soit 83,33%).

### Les CAO/CAES

Les **CAO** (centres d'accueil et d'orientation) sont des lieux de répit temporaire implantés sur l'ensemble du territoire français. Ils ont pour objectif de mettre les personnes dans des conditions leur permettant de réfléchir à leurs projets futurs, et si tel est leur choix, d'entamer les démarches de demande d'asile en France. Si tel est le cas, les personnes y restent, en règle générale, tout le temps de leur procédure d'asile.

Les **CAES** (centres d'accueil et d'examen des situations) permettent une mise à l'abri avec évaluation immédiate et un hébergement d'un mois.

Depuis décembre 2018, un dispositif a été mis en place en lien avec l'association AFEJI, mandatée pour orienter les personnes majeures vers les CAO et CAES de la région.

**Un peu plus de la moitié des 48 personnes interrogées (56,25%) indiquent connaître ce qu'est un CAO/CAES. Cependant, seules 14 personnes ont déclaré y être déjà allées (soit 29,17%).**

Les personnes interrogées ont précisé être allées dans un centre d'hébergement à Lille, Abbeville, Beauvais, Saint Pol sur Mer, Amiens, Armentières, Lesquin, Douai, Paris ou même Dijon. Ils sont restés entre 1h (1 personne) et 2 mois (2 personnes).

<b>Durée</b>	<b>Nombre de personnes</b>
1 heure	1
1 journée	1
2/3 jours	2
4/5 jours	1
1 semaine	2
2 semaines	2
3 semaines	1
1 mois	1
2 mois	2

Sur les 14 personnes ayant déjà été en CAO/CAES, 9 personnes ont expliqué pourquoi elles avaient quitté leur hébergement : 1 personne a indiqué que le centre d'hébergement était trop loin, 1 personne a précisé qu'au centre elle n'avait plus accès aux médicaments dont elle avait besoin, 1 personne a expliqué qu'aucun service n'y était proposé, 3 personnes souhaitaient aller en Angleterre et sont donc retournées dans la « jungle », tandis qu'1 personne affirme avoir été « mise à la porte suite à plusieurs absences ».

## **Informations aux droits**

Depuis le mois de décembre 2018, l'association AFEJI, mandatée pour orienter et acheminer les personnes vers les différents CAO/CAES de la région, maraude tous les matins afin d'informer les personnes sur leurs droits.

Cette association est largement connue puisque **68,75% des personnes interrogées ont indiqué connaître l'AFEJI (soit 33 individus).**

Cependant, seules 19 personnes ont indiqué avoir déjà parlé avec l'AFEJI (soit 39,58%). La majorité a indiqué avoir été satisfaite des réponses obtenues par l'association.

Cependant, **5 personnes ont souhaité préciser que l'AFEJI ne disposait pas de traducteur en sorani, langue parlée par la majorité des personnes présentes à Grande-Synthe, et 2 ont précisé que l'AFEJI n'avait qu'un interlocuteur parlant arabe.**

## Annexe 1

### **DROP Solidarité**

DROP solidarité est une association grand-synthoise créée en juillet 2016 qui vient en aide aux personnes dans le besoin sur le littoral. Leurs actions s'articulent principalement autour de maraudes :

- Pour les SDF, une distribution de produits d'hygiène, de vêtements, chaussures et une aide au service de repas sont organisées tous les samedis soirs à Dunkerque
- Pour les personnes exilées, des maraudes journalières se tiennent du lundi au samedi pour les mineurs non-accompagnés (identification, suivi et démarche administratif etc..), et auprès des hommes seuls sur la ville de Grande-Synthe, pour apporter tentes, sacs de couchage, vêtements, chaussures et produits d'hygiène. Leur terrain est, en effet, responsable du suivi des mineurs isolés.

Les différents dispositifs de l'association DROP Solidarité : sac à dos de bienvenu pour les MNA (différentes informations traduites en plusieurs langues, sac de couchage, couverture et tente), les kits « *nouveau arrivants* » (sac de couchage, couverture), la maraude d'urgence « grand froid » de 20h00 à 01h00 pendant les périodes glaciales

### **Médecins du Monde**

Présent en France et dans 80 pays, Médecins du Monde est un mouvement international indépendant de militants actifs qui soignent, témoignent et accompagnent le changement social. À partir de nos 388 programmes médicaux innovants et d'un plaidoyer basé sur des faits, nous mettons les personnes exclues et leurs communautés en capacité d'accéder à la santé tout en se battant pour un accès universel aux soins.

Médecins du Monde intervient auprès des populations en transit présentes sur Littoral du Nord et du Pas-de-Calais pour améliorer leur accès aux soins, aux droits et à des conditions de vie dignes. Notre programme intervient plus spécifiquement dans le Calais et le Dunkerquois dans une logique « d'aller-vers » en raison de l'errance des personnes qui rend l'accès à l'information et aux structures de soins complexe. Des cliniques mobiles dispensent des soins de santé primaires (consultation médicale et soins infirmiers) sur les lieux de vie. En parallèle, des activités psycho-sociales sont proposées, permettant de développer la résilience des personnes et de repérer celles qui sont le plus en souffrance. Les patients qui le nécessitent sont orientés vers les structures de soins (somatiques ou de santé mentale) du droit commun et accompagnés physiquement. Le programme a développé une approche en médiation sanitaire sur site et lors des accompagnements sanitaires des personnes.

### **Le Refugee Youth Service**

Refugee Youth Service (RYS) est une association qui a été créé en 2015 dans les camps de Calais. Le RYS a commencé à intervenir sur les camps de Dunkerque en 2016. Aujourd'hui, les mineurs non accompagnés continuent de venir à Calais et à Dunkerque et ont besoin de soutien. Notre équipe est composée de personnes de 5 pays différents et parlant un total de 8 langues différentes. L'établissement de relations sur le terrain fait partie intégrante de notre travail.

Les missions du RYS sont centrées sur le bien-être, le développement social et l'éducation informelle, nous essayons de promouvoir un environnement qui développe un sentiment d'appartenance, de confiance en soi et un sens de la communauté. Notre équipe juridique française fournit une assistance juridique et un accès aux services de protection de l'enfance en France. RYS continue de plaider en faveur des droits des mineurs

non accompagnés et notre équipe a travaillé dur pour développer et faciliter les procédures juridiques appropriées en France et en Angleterre.

En fin de compte, grâce à une approche holistique du bien-être de l'individu, nous aidons les enfants et les jeunes non accompagnés à recommencer leur vie où ils se trouvent, ou à atteindre sans risque et en toute légalité une autre destination qui soit dans leur meilleur intérêt.

### **La Cimade Nord Picardie**

Depuis bientôt 80 ans, La Cimade agit auprès des femmes, des hommes et des enfants qui arrivent en France au gré des bouleversements politiques et économiques du monde. Elle défend et fait avancer les droits de ces populations vulnérables, suivant les principes d'accueil inconditionnel, de soutiens individuel et collectif. Attachée aux valeurs d'hospitalité, de respect et de solidarité, elle défend la dignité et le respect des droits fondamentaux de toutes et tous dans un souci d'égalité de traitement et d'accès aux dispositifs de droit commun.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la Cimade intervient à Grande-Synthe dans le cadre d'un projet visant à favoriser l'accès aux droits des exilés « en transit », sur le littoral dunkerquois, à travers la mise en place de permanences juridiques hebdomadaires dans un local en ville (le mardi après-midi).

En janvier 2018, la Cimade a décidé de mettre en place un deuxième temps de permanence juridique le vendredi après-midi. Tenue dans un camping-car aménagé à cet effet, elle permet de dispenser une

## Annexe 2

### Comptages communiqués par la mairie de Grande-Synthe

	Nombre de personnes accueillies à l'Espace Jeune	Nombre de tentes autour de l'Espace Jeune
27-déc	ouverture du gymnase	
10/01/2019 *	120	43
13/01/2019 *	130	75
17/01/2019 *		99
20/01/2019 *		121
22-janv	160	134
23-janv	192	144
24-janv	162	140
25-janv	160	151
26-janv	170	147
31-janv	125	166
02-févr	147	178
05-févr	112	185
06-févr	135	193
07-févr	158	197
08-févr	144	195
09-févr	191	187
10-févr.	206	154**
11-févr.	148	166
12-févr.	146	148
13-févr.	169	198
16-févr.	130	186
17-févr.	168	195
22-févr.	142	217
1-mars	149	234
8-mars	145	235
17/03/2019 *	171	230
21/03/2019 *	129	248
24/03/2019 *	170	240
28/03/2019 *	115	273

\* Chiffres ADRA

\*\* Retrait par la mairie de 50 tentes suite à l'entrée de 55 personnes au gymnase

## Annexe 3

### Observations lors des maraudes HRO

**Le 30 janvier 2019** : pas de place pour une famille de 4 personnes.

**Le 31 janvier 2019** : pas de place pour une famille de 4 personnes.

**Le 4 février 2019** : pas de place pour 5 familles.

**Le 6 février 2019** : pas de place pour une famille de 7 personnes.

**Le 12 mars 2019** : pas de place pour une femme isolée.

**Le 13 mars 2019** : pas de place pour une femme isolée + pas de place pour une famille de 3 personnes.

**Le 18 mars 2019** : pas de place pour les familles.

**Le 19 mars 2019** : pas de place pour les familles.

**Le 20 mars 2019** : pas de place pour les familles.

**Le 22 mars 2019** : pas de place pour les familles.